

Le projet du Chef-Lieu

LE CARREFOUR CENTRAL

VOIRIE

Structure conservée et revêtement bitumeux renforcé, bordures et îlot central remplacés. Création d'un cheminement piéton sécurisé entre les différents éléments.

ARRÊTS DE CAR

Réaménagement pour plus de confort et de sécurité, avec mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

RESEAUX EAUX ET ELECTRICITE

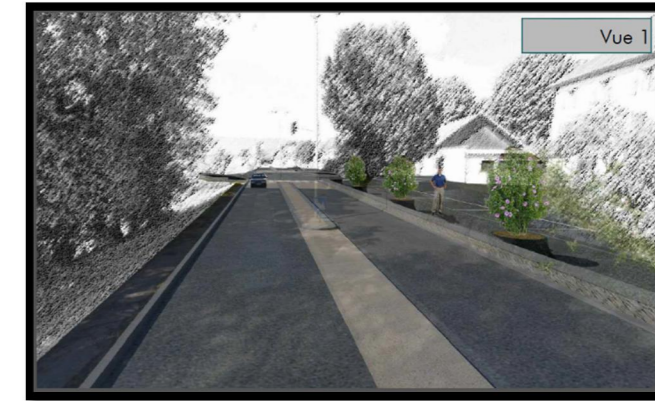
Vérification du bon état des réseaux d'eaux pluviales et potables, et aménagements pour un meilleur fonctionnement avec la mise en place d'avaloirs pour éviter les grilles sur la chaussée. Pas de changement pour le réseau électrique. Etude pour la mise en place d'une borne de rechargement pour véhicule électrique.

SIGNALISATION

Ilots et passages piétons signalés par une résine avec des gravillons de couleur naturelle, et signalisations de police et directionnelle reprises.

AMENAGEMENT PAYSAGER

Mise en place de murets structurants et sécurisants, d'espaces minéraux et de mobilier de type jardinières pour compléter l'espace.



L'ENTREE EST DU VILLAGE

VOIRIE

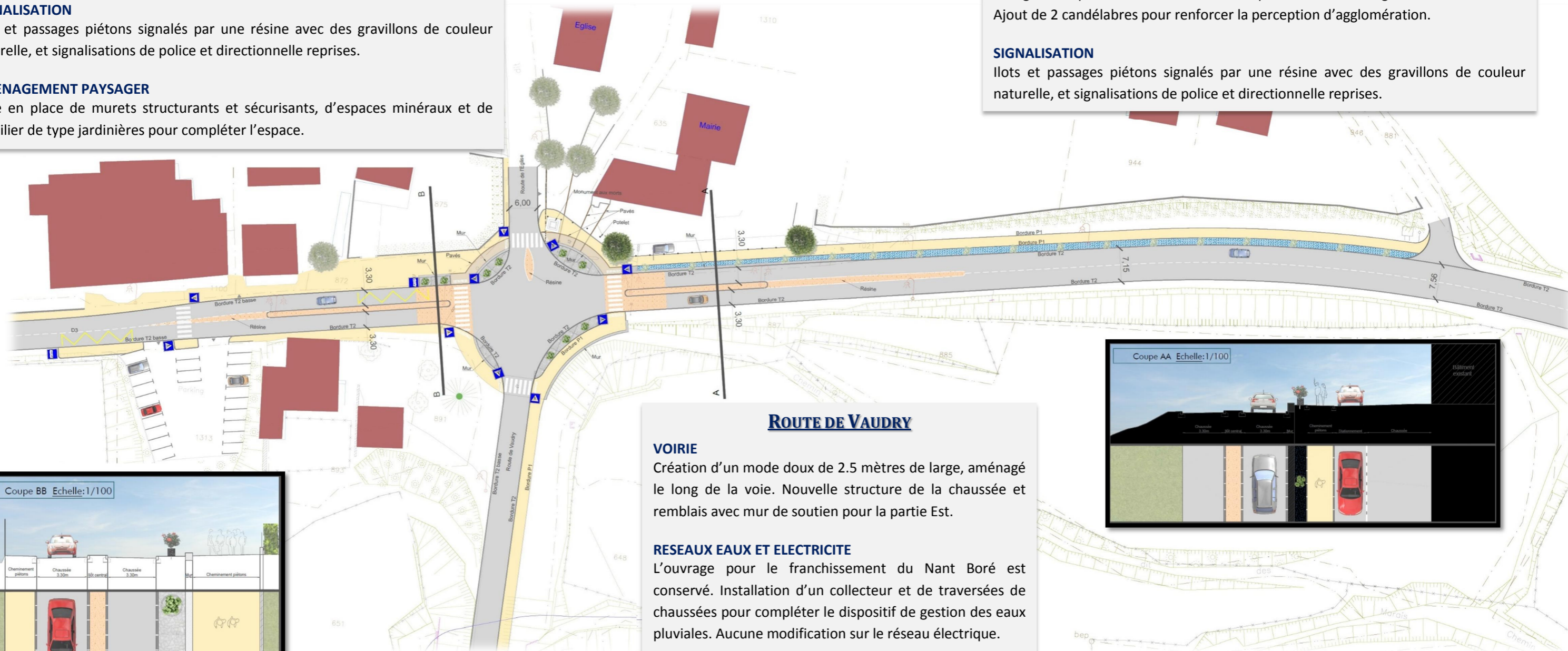
Recalibrage de la chaussée, îlot central peint et recouvert de résine colorée. Aménagement d'un cheminement piéton large de 2 mètres surélevé et à l'écart de la chaussée, avec une barrière en bois et des espaces verts et minéraux les séparant.

RESEAUX EAUX ET ELECTRICITE

Curage et inspection des réseaux d'eaux pluviales avec busage du fossé en amont. Ajout de 2 candélabres pour renforcer la perception d'agglomération.

SIGNALISATION

Ilots et passages piétons signalés par une résine avec des gravillons de couleur naturelle, et signalisations de police et directionnelle reprises.



ROUTE DE VAUDRY

VOIRIE

Création d'un mode doux de 2.5 mètres de large, aménagé le long de la voie. Nouvelle structure de la chaussée et remblais avec mur de soutien pour la partie Est.

RESEAUX EAUX ET ELECTRICITE

L'ouvrage pour le franchissement du Nant Boré est conservé. Installation d'un collecteur et de traversées de chaussées pour compléter le dispositif de gestion des eaux pluviales. Aucune modification sur le réseau électrique.

